

DATE : 07/06/2022

REFERENCE : DGS-URGENT N°2022-59

TITRE : ACTUALISATION DE LA DOCTRINE DE CRIBLAGE DES PRELEVEMENTS POSITIFS POUR LA RECHERCHE DU SARS-COV2

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Audioprothésiste

Podo-Orthésiste

Ergothérapeute

Autre professionnel de santé

Sage-femme

Manipulateur ERM

Orthopédiste-Orthésiste

Diététicien

Médecin-autre spécialiste

Pédicure-Podologue

Pharmacien

Infirmier

Opticien-Lunetier

Psychomotricien

Masseur Kinésithérapeute

Orthoptiste

Orthoprothésiste

Médecin généraliste

Orthophoniste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial

Le présent DGS-Urgent actualise le REPLY du DGS-Urgent n°2021-131 du 17 mars 2022

Mesdames, Messieurs,

En mars 2022, l'objectif du séquençage systématique des résultats de criblage C1D1 était de pouvoir identifier une potentielle co-infection Delta/Omicron. D'après les résultats des enquêtes Flash, le variant Delta n'est plus détecté sur le territoire national depuis S10. Cependant, des sous-lignages Omicron porteurs de mutations en position L452 (L452R pour les sous-lignages BA.2.11, BA.4 et BA.5, L452Q pour le sous-lignage BA.2.12.1), comme le variant Delta, ont émergé. Ainsi, les résultats de criblage C1D1 ne sont plus évocateurs de suspicion de co-infections Delta/Omicron mais en faveur de sous-lignages d'Omicron.

Or, depuis plusieurs semaines, on observe une augmentation de la détection des sous-lignages BA.4 et BA.5. Cela entraîne une augmentation des résultats de criblage C1D1 et dès lors un risque de saturation des plateformes de séquençage. De plus, ces sous-lignages circulent actuellement à des niveaux suffisamment élevés pour être monitorés par les enquêtes Flash. Ainsi, les données collectées par le séquençage aléatoire sont suffisantes et ne justifient pas un suivi complémentaire par séquençage interventionnel. Cependant, afin de maintenir un dispositif de surveillance génomique réactif, il est nécessaire de réaliser un séquençage systématique des résultats de criblage A1B9Cx Dx.

En synthèse :

**Arrêt du séquençage systématique pour les résultats de criblage A0B9C1D1
Maintien du séquençage systématique des prélèvements avec un résultat de criblage A1B9Cx Dx.**

Dr. Grégory EMERY

Directeur général adjoint de la santé

Signé